

Scandale pornographique d'Agadir : La coopération judiciaire s'active

27/06/2005

C'est ce qu'a répondu Laurette Onkelinx, la ministre belge de la Justice, à une question de la parlementaire socialiste, Talbia Belhouari, sur la possibilité de poursuivre en Belgique, Philippe Servaty, cet ex-journaliste du quotidien belge "Le Soir", impliqué dans le scandale porno d'Agadir. La ministre de la justice a par ailleurs reçu, à huis clos, le 23 juin à Bruxelles, Mustapha Mouzouni, directeur de la Police judiciaire marocaine. Ce dernier lui a indiqué que le Maroc n'était pas opposé à dénoncer auprès de la justice belge les faits reprochés au touriste sexuel d'Agadir.

Autorités judiciaires belge et marocaine vont examiner ensemble -dans le cadre de la Convention d'entraide judiciaire, signée entre les deux pays depuis plusieurs années- les moyens d'instruire une procédure judiciaire en Belgique. La ministre de la Justice a précisé qu'elle a rencontré le procureur général et le procureur fédéral avec lesquels il a été convenu d'entrer en contact avec les homologues marocains dans les plus brefs délais. L'objectif visé est de permettre aux autorités judiciaires belges d'avoir accès au dossier établi par la justice marocaine. Cette collaboration va, selon la ministre, permettre à la Belgique "d'étoffer le dossier actuellement ouvert au Parquet de Bruxelles" à l'encontre de Philippe Servaty.

Laurette Onkelinx a indiqué qu'en ce qui concerne la qualification pénale, le droit belge offre plusieurs possibilités que les autorités judiciaires devront examiner. Il s'agit notamment de l'outrage aux bonnes moeurs, la traite des êtres humains ou les traitements humiliants, dégradants, contraires à la dignité humaine.

Reste également à examiner la compétence des cours et tribunaux au regard du Code de procédure pénale belge. Au préalable, "il faudrait une plainte d'une victime, de sa famille ou un avis officiel qui nous provienne des autorités judiciaires du territoire sur lequel les faits ont été commis". Visiblement touchée par les agissements de Philippe Servaty, la ministre de la Justice a affirmé que "les faits qui nous ont été révélés par les médias sont ignobles et intolérables. C'est une démonstration supplémentaire que certains de nos concitoyens se livrent au tourisme sexuel".

Elle a souligné que "l'émoi est d'autant plus fort que les victimes sont doublement victimes puisque la majorité de ces femmes sont incarcérées dans des prisons au Maroc". D'un ton ferme, la ministre a souligné que la Belgique "ne peut évidemment accepter que des citoyens belges puissent se livrer à des actes de cette nature au détriment de la dignité humaine". Tout en étant satisfaite de la réponse de la ministre, la députée socialiste Talbia Belhouari a toutefois regretté "qu'à part le blâme public l'auteur des faits ne semble pas inquieté".

Elle a également attiré l'attention de la ministre sur le fait que les comportements du touriste sexuel auraient eu lieu, selon la presse, non seulement à Agadir mais également au Cameroun et en République Dominicaine où aurait sévi Philippe Servaty. Elle relève que "souvent ce sont des femmes du sud, faibles et misérables, qui sont victimes de ce type d'actes humiliants et dégradants".

Très impliquée dans la problématique des droits des femmes, Belhouari a décidé de lancer dès le 24 juin un "Collectif de solidarité avec les femmes abusées du sud". Regroupant diverses associations de sensibilités politiques, celui-ci aura pour principal tâche de sensibiliser l'opinion publique belge aux problèmes de la traite des êtres humains "tout en respectant le travail de la justice", précise la députée.

Une «voix des femmes» marocaine



Talbia Belhouari, 32 ans, molenbeekoise d'origine marocaine, est l'une des fondatrices en 1987 de l'Association "la Voix des femmes" avec d'autres jeunes femmes d'origine turque ou maghrébine. Elle a été collaboratrice du Commissariat royal à la politique des immigrés de 1989 à 1992. Après plusieurs candidatures pour les élections sénatoriales, législatives et communales, elle finit par être élue députée fédérale sur la liste du Parti socialiste depuis juillet 2004.

Aziz BEN MARZOUK

Source : L'Economiste

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=671>